

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE CADETS - JUNIORS
Stade Jean Rolland, Rue des Pommiers Saulniers
95130 FRANCONVILLE
Samedi 8 et Dimanche 9 Juillet 2023

Epreuves de 5000m JUM et de Steeple : le Mercredi 14 Juin à Saint Maur

1 - Mode de qualification

Le nombre d'athlète retenu pour chaque épreuve sera le suivant :

	CA	JU		CA	JU
100	72	72	Hauteur	15	15
200	60	60	Perche	15	15
400	40	40	Longueur	15	15
800	32	32	Triple Saut	15	15
1500	32	32	Marteau	15	15
Haies Hautes	32	32	Disque	15	15
400H	24	24	Poids	15	15

Les athlètes devront être engagés par le club via le module d'engagement du site LIFA avant le Jeudi 6 juillet à 12h00. Les athlètes devront impérativement avoir réalisé les performances planchers requis pour cette compétition (voir livret estival).

2 – Athlètes non classés dans les bilans

Les athlètes non classés dans les bilans et qui avaient formulés une demande d'engagement exceptionnelle validée par la CSO pour la compétition initialement prévue les 1^{er} et 2 juillet 2023, sont autorisés à s'engager.

3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces ne seront pas autorisés à participer à cette compétition.

4 – Horaires

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être remanié en profondeur en fonction du nombre d'engagé pour chacune des épreuves.

5 – Mise à disposition des officiels

Afin d'assurer le bon déroulement de cette épreuve, nous remercions chaque club de bien vouloir mettre un juge ou une personne de bonne volonté à la disposition de l'organisation. Les personnes mises à disposition par les clubs devront être déclarés en amont via le formulaire spécifique se trouvant sur le site de la LIFA.

Date limite d'engagement

Les engagements devront se faire sur le site de la LIFA avant le Jeudi 6 juillet 2023 à 12h00. Passé ce délai plus aucun engagement ne sera accepté.